

**Délibération n°2023-04-05****Réf. Nomenclature « Actes » : 7.4****DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Attribution de subvention dans le cadre du règlement  
d'intervention des aides aux entreprises (RIAC)**

<b>Nombre de membres du conseil</b>	
En exercice	101
Présents	64
Pouvoirs	14
Votants	78

L'an deux mille vingt-trois, le 26 septembre, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 19 septembre 2023 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel.

**Mady Junisson** est nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Badia Maryse	à	Martine Pannetier	Gautier Stéphanie	à	Barbara Vimont
Barbe Gilles	à	Christophe Arfeuillère	Granet Henri	à	Marc Bujon
Boyer Laurence	à	Alain Sivade	Le Royer Sandrine	à	Eric Ziolo
Brugère Philippe	à	Pierre Chevalier	Michelon Jean-Marc	à	Aurélié Gibouret-Lambert
Calla Tony	à	Philippe Pelat	Parrain Céline	à	Michel Pesteil
Coutaud Pierre	à	Didier Beaumont	Ribeiro Sophie	à	Michèle Valibus
Delibit Sandra	à	Jean-Pierre Guitard	Saugeras Jean-Pierre	à	Franck Rebuzzi

- **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Aubessard Anne-Marie ; Bauvy Claude ; Bézanger Joël ; Bodeveix Jean-Pierre ; Bredèche Robert (représenté) ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel ; Delbègue Jean-Pierre ; Escurat Daniel (représenté) ; Faugeron Guy (représenté) ; Galland Baptiste ; Gruat Xavier ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Juillard Patrice ; Lacrocq Michel ; Laurent Nathalie ; Louradour Pierrick ; Mazière Daniel ; Mouty Samuel ; Nirelli Catherine ; Prabonneau Sylvie ; Repezza Guillaume ; Ronceray Pascal ; Sarfati Laurent (représenté) ; Saugeras Michel (représenté) ; Simandoux Nelly (représenté).

Références :

- Délibération du 29-09-2022 relative au règlement d'intervention des aides aux entreprises
- PV du comité d'agrément du 15 septembre 2023

Le président explique que le comité d'agrément s'est réuni le 15 septembre 2023 afin d'émettre un avis sur les 38 dossiers de demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'axe 3 « Soutien aux investissements agricoles » ; de l'axe 5 « accroître le potentiel touristique du territoire » ; de l'axe 7 « soutien aux investissements immobiliers » ; de l'axe 8 « dynamiser les activités de centre-ville et maintenir le commerce en milieu rural » et de l'axe 9 « soutenir l'entrepreneuriat, la création et le développement d'activités sur le territoire ». Le comité a validé l'attribution de l'aide à 38 dossiers.

	Nom de l'entreprise	Nom Propriétaire	Commune	Montant proposé par le comité
<b>Comité « Commerce-service - artisanat »</b>				
1	ATELIER MAD'O	Véronique MIERMON	BORT LES ORGUES	1 691.75€
2	DOUCEURS DES ORGUES	Rémi BOULENGER	BORT LES ORGUES	6 500€
3	LE PETIT BREUIL	Annie PLAZANET	LA COURTINE	4 000€
4	CREA RENOV 19	Damien ORSAL	LIGNAREIX	4 000€
5	BIGOURIE LOAN	Loan BIGOURIE	MARGERIDES	4000 €
6	GUMUSTAS MACONNERIE	Murat GUMUSTAS	MESTES	4 500€
7	ART ET CERAMIQUE	Nicolas DUCROT	MEYMAC	15 550€
8	TERRE DE MAUBECH	Nicolas DUCROT	MEYMAC	13 450€
9	CONTROLE TECHNIQUE MEYMACOIS	Julien CANTIN Jean-Roger BOULEGUE	MEYMAC	4 000€
10	SARL ACROBOIS	Yann WIOLAND	MEYMAC	5 000€
11	LES JARDINS D'ICI ET D'AILLEURS	Arnaud BLANCHET	MEYMAC	4 000€
12	SARL BLEU	Françoise BLEU	MEYMAC	2 670€
13	CLAIRE OVNI	Claire VINOT	NEUVIC	1 667.40€
14	EURL VEYRON	Philippe VEYRON	NEUVIC	4 000€
15	SASU LACOSTE ELAGAGE	Arnaud LACOSTE	SAINT ANGEL	2 380€
16	SAS STEF	Pierre-André TRONCHE	SAINT ANGEL	30 000€
17	PIZZA GUSTA	Jérôme PELLEGRIN	SAINT ANGEL	6 500€
18	ILIOS	Manon BARRIER Sophia PIERRE	USSEL	6 500€
19	GUAU	Cyril DUMAS	USSEL	11 605€
20	LE MONT DE LA COSTE	Madali EVRARD DE SMET	USSEL	10 000€
21	VASCONCELOS ESTHETIQUE	Arlène VASCONCELOS SILVA	USSEL	2 384.06€
22	CAFE VENTADOUR	Nicolas GAUME Daniel ROUMIEU Guillaume BEZAUD	USSEL	9 000€

## Délibération n°2023-04-05



Envoyé en préfecture le 02/10/2023  
 Reçu en préfecture le 02/10/2023  
 Publié le  
 ID : 019-200066744-20230926-20230405-DE

23	METALLURGIE USSELLOISE GUILLAUME	Marie-Josèphe GUILLAUME Benjamin GUILLAUME	USSEL	4 500€
24	MOD'ESTIME	Aurélie GUINOT Nathalie LE BARS	USSEL	8 500€
25	VA BOIS	Aubin VIALANT	USSEL	1 140€
26	MPJ 19	Jérôme KIPP Meg MARION Pascal DEMICHEL	USSEL	6 500€
<b>Comité « TOURISME – AGRICOLE »</b>				
27	LAPEYRE	Jean-Pierre LAPEYRE	AMBRUGEAT	1 940€
28	VASSEUR	Frédéric VASSEUR	COMBRESSOL	140€
29	LA DORDOGNE DE VILLAGES EN BARRAGES	Jean-Marc CHIRIER	CONFOLENT PORT DIEU	5 000€
30	MA SAINTONGE	Esteban REMON	LIGINIAC	140€
31	FIANCETTE	Sylvette FIANCETTE	MERLINES	140€
32	LA MAISON 1788	Caroline POCHAUVIN	MEYMAC	5 140€
33	LE MILLESIME	Karim HADDAD Sébastien TURQUOIS	MEYMAC	5 800€
34	ROUCOUX LETERRIER	Nathalie ROUCOUX- LETERRIER	MEYMAC	5 140€
35	INTERFACE	Perrine et Emmanuel BONNET	NEUVIC	20 140€
36	GAEC COMBEZOU	Alain et Julien COMBEZOU	LAMAZIERE-BASSE	3 200€
37	ZBAWICKI Cynthia	Cynthia ZBAWICKI	MAUSSAC	2 862.75€
38	GAEC COUZELAS	Pascal et Adrien COUZELAS	SARROUX ST-JULIEN	987.50€

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement de ces subventions aux entreprises citées pour un montant global de **224 178.46 €** dont :
  - **83 933.21€** affectés à l'axe 8 « Dynamiser les activités de centre-ville et maintenir le commerce en milieu rural » du règlement d'intervention des aides aux entreprises ; et répartis comme suit :
    - **33 884.06 €** pour le dispositif 8.1 « Créa Commerce » ;
    - **50 049.15 €** pour le dispositif 8.2 « Maintien, modernisation et développement du commerce, de l'artisanat et des services » ;
  - **11 605 €** pour le dispositif 7.1 « aide aux investissements immobilier »
  - **19 000€** affecté au dispositif 9.1 « Inciter à l'accompagnement par les associations favorisant l'initiative entrepreneuriale » ;
  - **43 850 €** affecté à l'axe 5 « Accroître le potentiel touristique du territoire » et répartis comme suit :
    - **21 800€** pour l'axe 5.1 « Aide à l'immobilier d'entreprises dans le secteur du tourisme : création et développement de l'offre d'hébergement » ;

**Délibération n°2023-04-05**

- **20 000€** pour l'axe 5.3 « Aide à l'immobilier d'entreprises dans le secteur du tourisme : équipements touristiques structurants » ;
  - **1780€** pour l'axe 5.4 « Aide à la qualification des hébergements touristiques ».
- **7 060.25 €** affecté à l'axe 3 « Soutien aux agriculteurs ».

<b>A l'unanimité</b>	
Votants	78
Pour	78
Contre	0
Abstention	0

**Pour extrait conforme,**

**Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,**

**À Ussel, le 26 septembre 2023**

Le président,  
Pierre Chevalier

